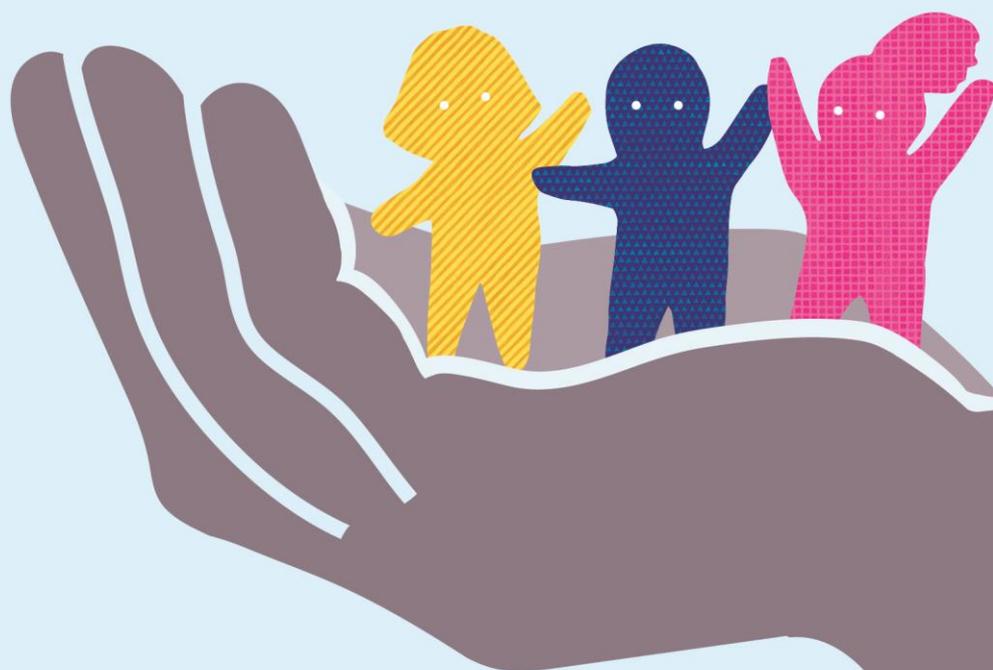


ÉDUCATION PRIORITAIRE



SNUipp - FSU

Transformons l'école !

Les dispositifs, les allègements :
des leviers à renforcer



Éducation prioritaire : transformons l'école ! Les dispositifs, les allègements : des leviers à renforcer

Comme le souligne encore la dernière enquête PISA, l'école française peine toujours à réduire les inégalités : le poids de l'origine sociale d'un élève sur ses performances scolaires est bien plus marqué en France que dans les autres pays de l'OCDE et l'écart entre les plus forts et les plus faibles ne cesse de se creuser. Cette inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles nous ne devons cesser de lutter.

C'est bien pour cela que l'éducation prioritaire, au cœur des débats à cette rentrée avec les rapports du CNEC et de l'Inspection générale, doit être renforcée.

En organisant ce colloque national, le SNUipp-FSU veut porter dans le débat public la nécessité d'amplifier les investissements dans l'éducation prioritaire mais aussi questionner les dispositifs qui permettent de travailler autrement : allègement de service en REP+, dispositif « Plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de trois ans. En interrogeant les conditions de leur efficacité, nous œuvrons pour une transformation du travail enseignant au service de tous les élèves et en particulier de ceux qui sont les plus éloignés des savoirs scolaires.

L'école ne peut pas tout et il y a nécessité de mettre en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités sociales, culturelles, économiques et de renforcer la mixité sociale. Mais si on lui en donne les moyens, l'école peut déjà beaucoup.



Sommaire

Page 5 : **Programme détaillé de la journée**

Les deux enquêtes du SNUipp-FSU

Pages 8 à 13 : ***Plus de maîtres que de classes* en éducation prioritaire, résultats d'une enquête menée par le SNUipp-FSU**

Pages 14 à 19 : **L'allègement de service en REP+, résultats d'une enquête menée par le SNUipp-FSU**

Le colloque en trois temps

Pages 21 : Quels supports et pratiques pour lutter contre les inégalités ?

Pages 22 à 23 : Trois années de dispositif « Plus de maîtres que de classes » ont-elles modifié les pratiques enseignantes ?

Pages 24 à 25 : À quelles conditions le travail collectif devient possible et bénéfique pour les personnels et les élèves ?

Pages 26 à 29: **Des ressources pour aller plus loin...**



Programme de la journée

- **9H : Accueil**
- **9H30 : Ouverture des travaux**
Par Francette Popineau, Régis Metzger, Christian Navarro, co-secrétaires généraux du SNUipp-FSU
- **10H: Quels supports et pratiques pour lutter contre les inégalités ?**
Stéphane BONNERY, professeur des universités au département des Sciences de l'éducation de l'Université Paris 8 et membre de l'équipe ESCOL-CIRCEFT
- **11H30 :**
Trois années de dispositif « Plus de maîtres que de classes » ont-elles modifié les pratiques enseignantes ?
Marie TOULLEC-THERY, enseignante-chercheure au CREN, laboratoire de Sciences de l'éducation de l'université de Nantes
Présentation des résultats d'une enquête menée par le SNUipp-FSU
Suivie d'un atelier-débat avec des enseignantes et enseignants : Anne DEGRAIS, Pascale METIVIER, Benjamin ARASSUS
- **13H : Pause déjeuner**
- **14H : À quelles conditions le travail collectif devient possible et bénéfique pour les personnels et les élèves ?**
Stéphane KUS, chargé d'étude au Centre Alain Savary - Institut français de l'éducation
Présentation des résultats de l'enquête menée par le SNUipp-FSU
Suivie d'un atelier-débat avec des enseignantes et enseignants : Yannick SERREAU, Bénédicte ZANCA
- **15H45 : Clôture des travaux**
Par Francette Popineau, Régis Metzger, Christian Navarro, co-secrétaires généraux du SNUipp-FSU

COLLOQUE

PARIS

Jeudi 26 janvier 2017

ÉDUCATION PRIORITAIRE



SNUipp-FSU

Transformons l'école !

Les dispositifs, les allègements:
des leviers à renforcer

Les deux enquêtes du SNUipp-FSU

En juin 2016, le SNUipp-FSU décidait d'enquêter sur l'effet de deux mesures mises en place dans le cadre de la réforme de l'Éducation prioritaire : l'allègement de service en REP+ et le dispositif « Plus de maîtres que de classes » en REP et REP+. **En voici les principaux résultats.**

Méthodologie

- Ces enquêtes électroniques ont été menées en juin 2016.

- **Enquête 1 « Plus de maîtres que de classes en éducation prioritaire » :**
672 enseignants des 6739 écoles labélisées REP ou REP+, issus de 67 départements, y ont répondu.

- **Enquête 2 « Allègement de service en REP+ » :**
1459 enseignants exerçant dans les 2472 écoles en REP+, issus de 68 départements (soit l'intégralité des départements ayant des REP+), ont participé à l'enquête.

Ces enquêtes complètes seront téléchargeables sur le site du SNUipp-FSU : <http://www.snuipp.fr/>

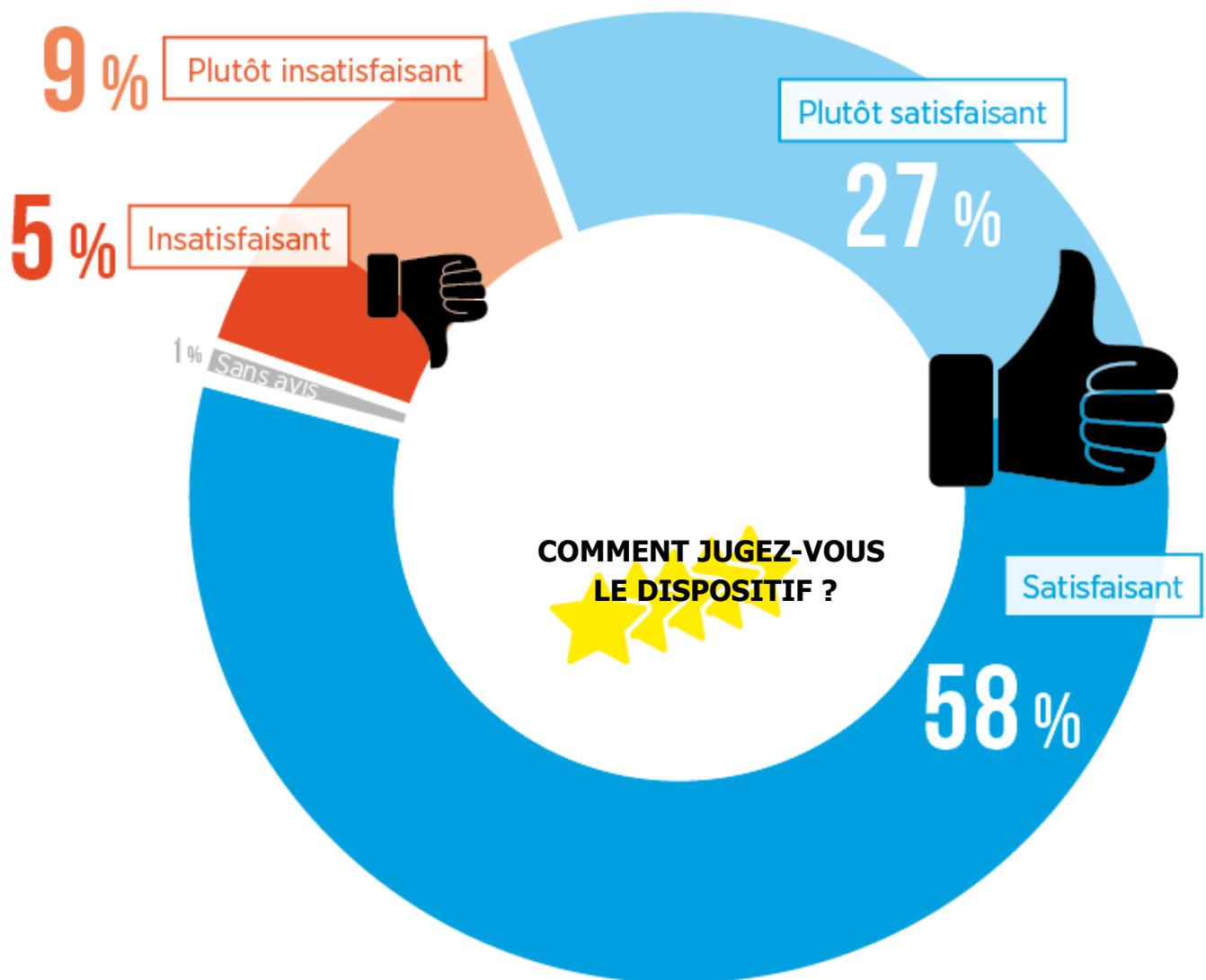


Enquête 1 :

Plus de maîtres que de classes en éducation prioritaire



Appréciation du dispositif

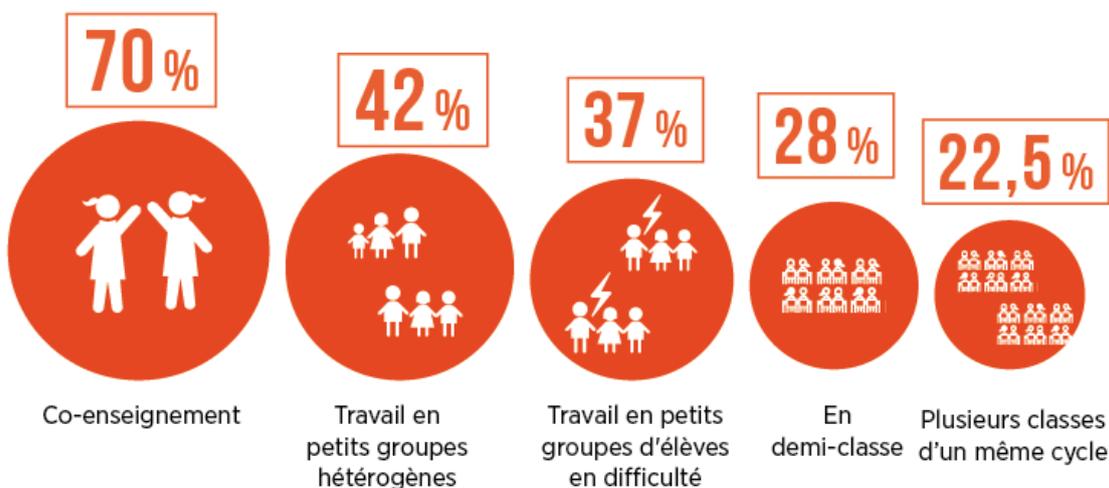




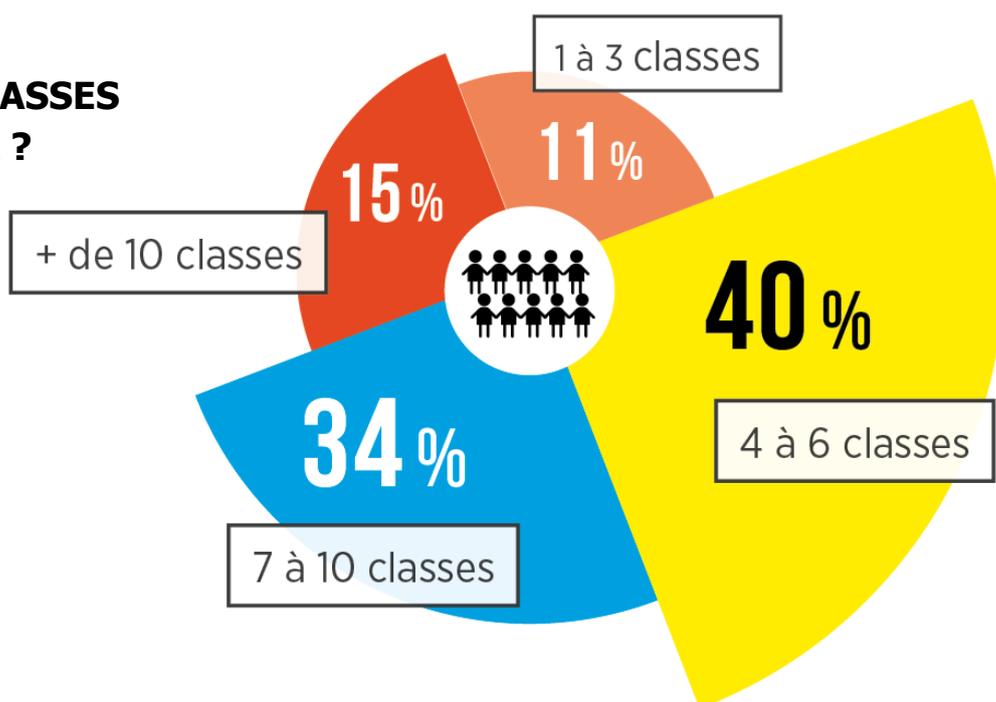
Organisation du dispositif

QUELS TYPES D'ORGANISATION?

(Plusieurs réponses possibles)



SUR COMBIEN DE CLASSES INTERVIENT-IL ?

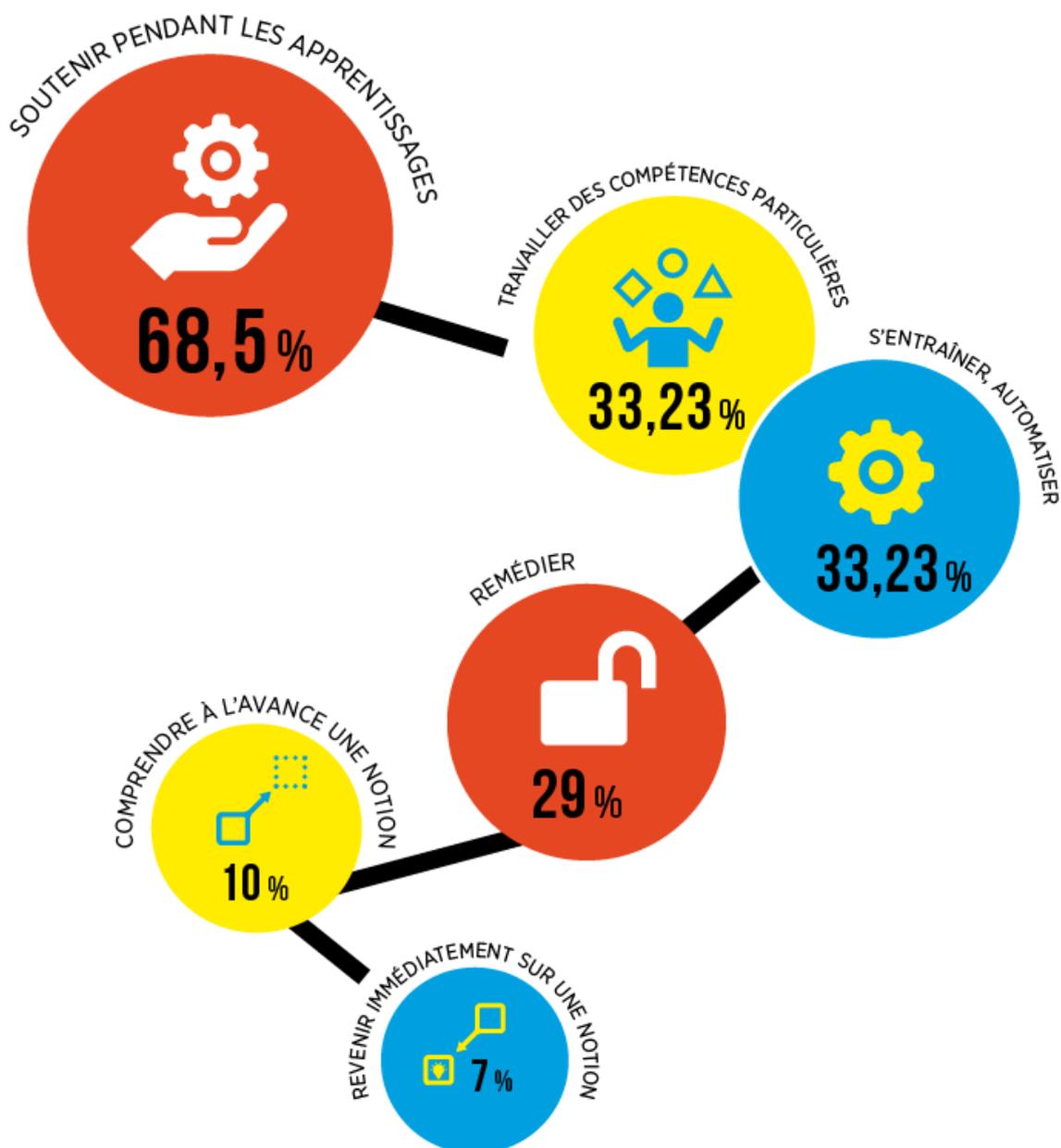




Quelle utilisation ?

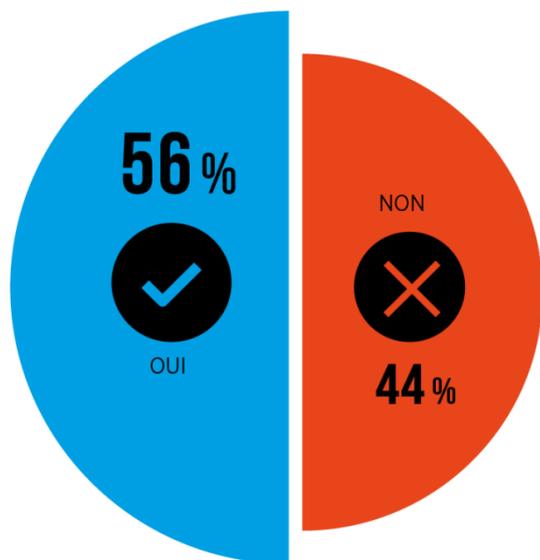
QUELS SONT LES OBJECTIFS VISÉS EN PRIORITÉ ?

(Plusieurs réponses possibles)





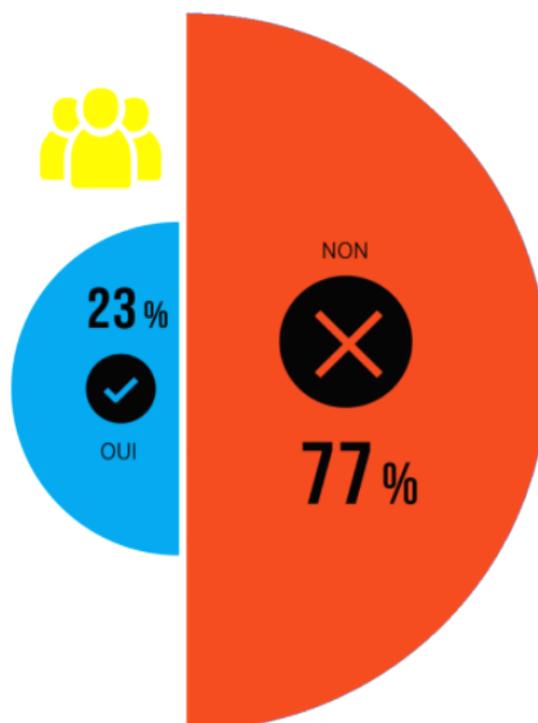
Une formation largement insuffisante



FORMATION DU PDMQDC

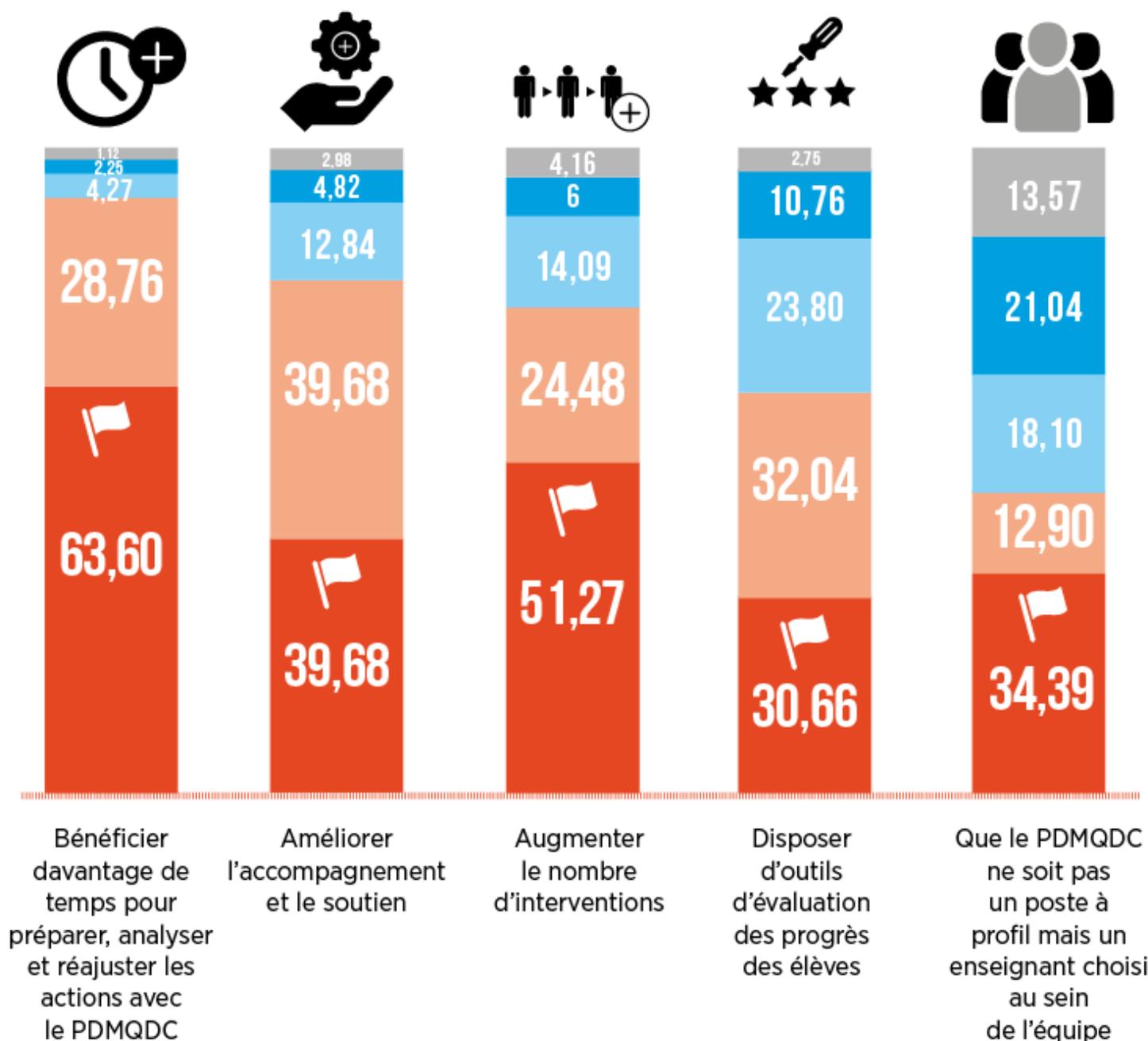


FORMATION DES ÉQUIPES

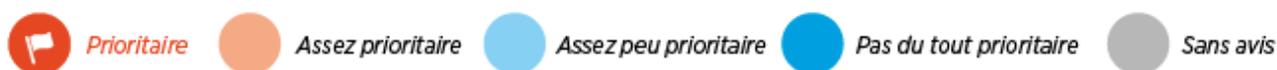




Des pistes pour améliorer le dispositif



en %





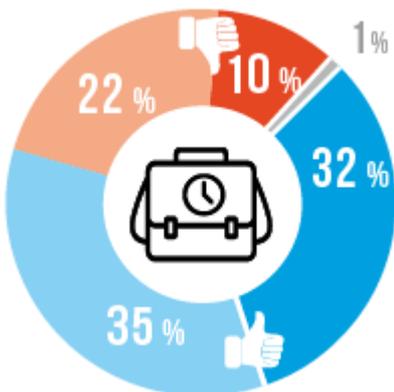
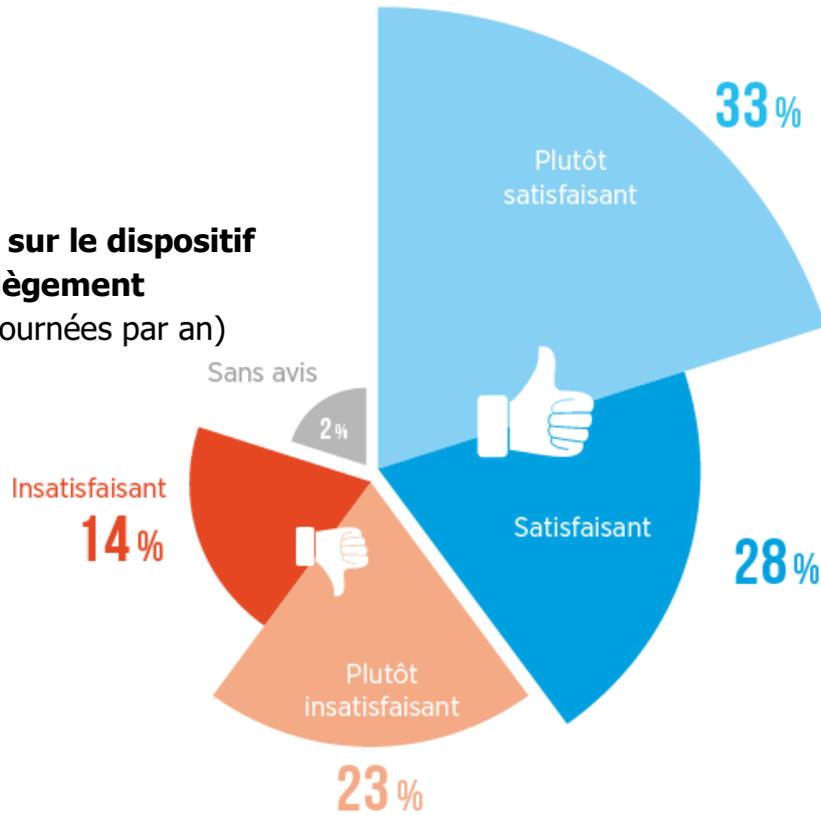
Enquête 2

L'allègement de service en REP+

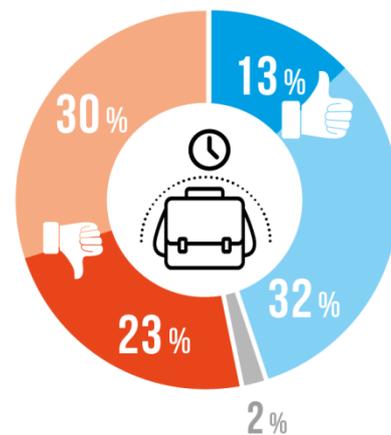


Des différences d'appréciation importantes

Jugements sur le dispositif d'allègement (18 demi-journées par an)



**Lorsque les concertations
ont lieu pendant le temps de
classe**



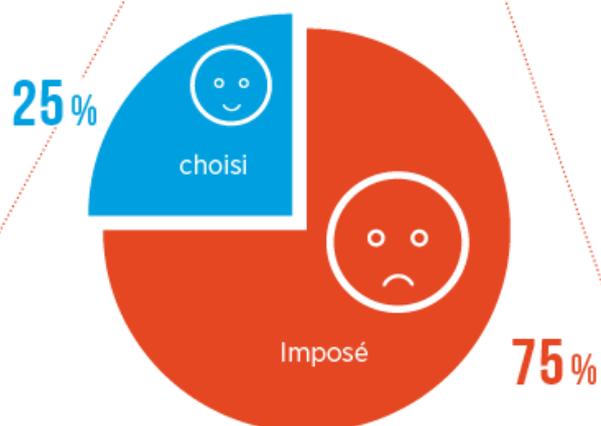
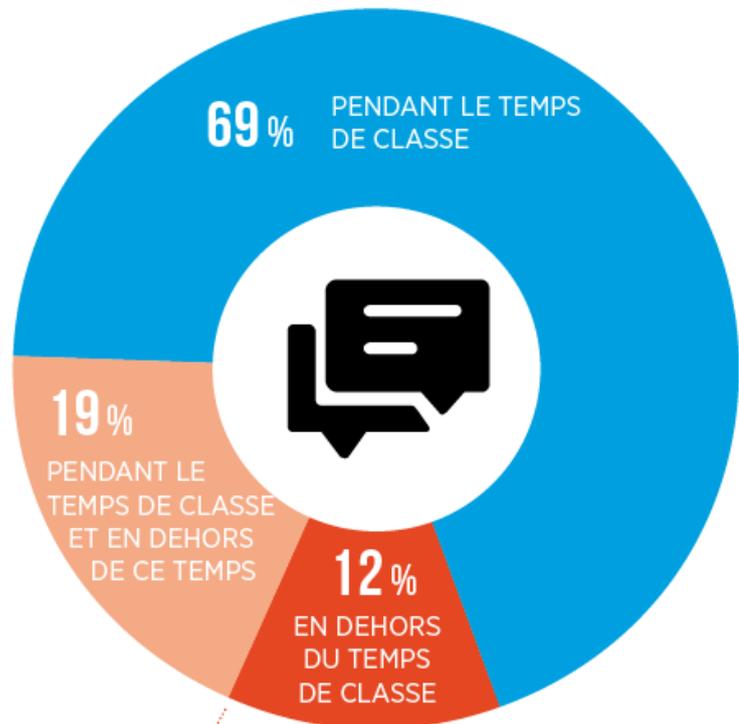
**Lorsque les concertations
ont lieu en dehors du temps de
classe
(Mercredi après-midi ou après la classe)**



Une organisation encore trop loin des attentes

CONCERTATIONS

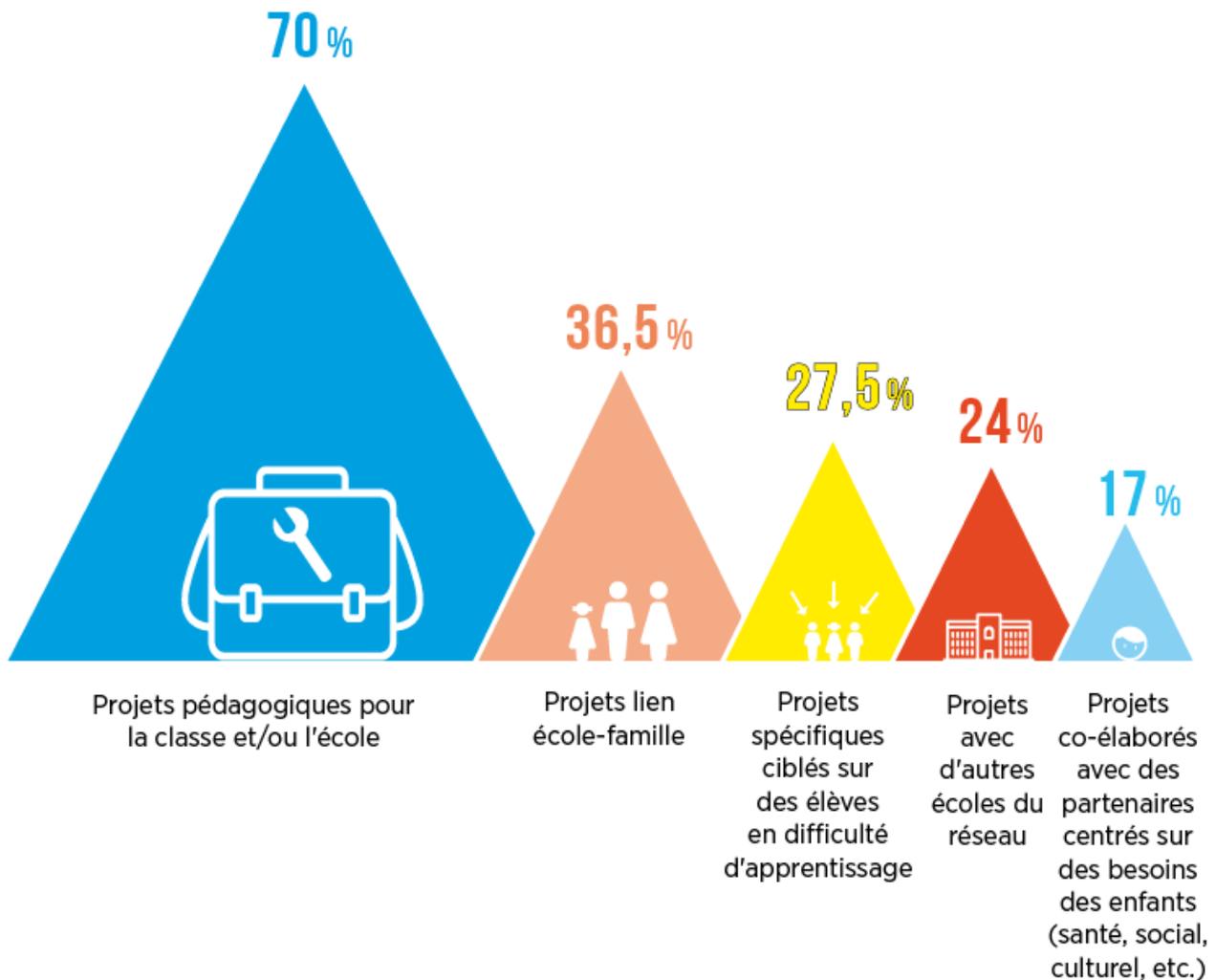
Les concertations ont lieu pendant le temps de classe ou en dehors du temps de classe
(les mercredis après-midi ou après la classe)





A quoi ce temps a-t-il servi ?

Pour les enseignants, le temps a servi principalement à approfondir des projets pédagogiques.

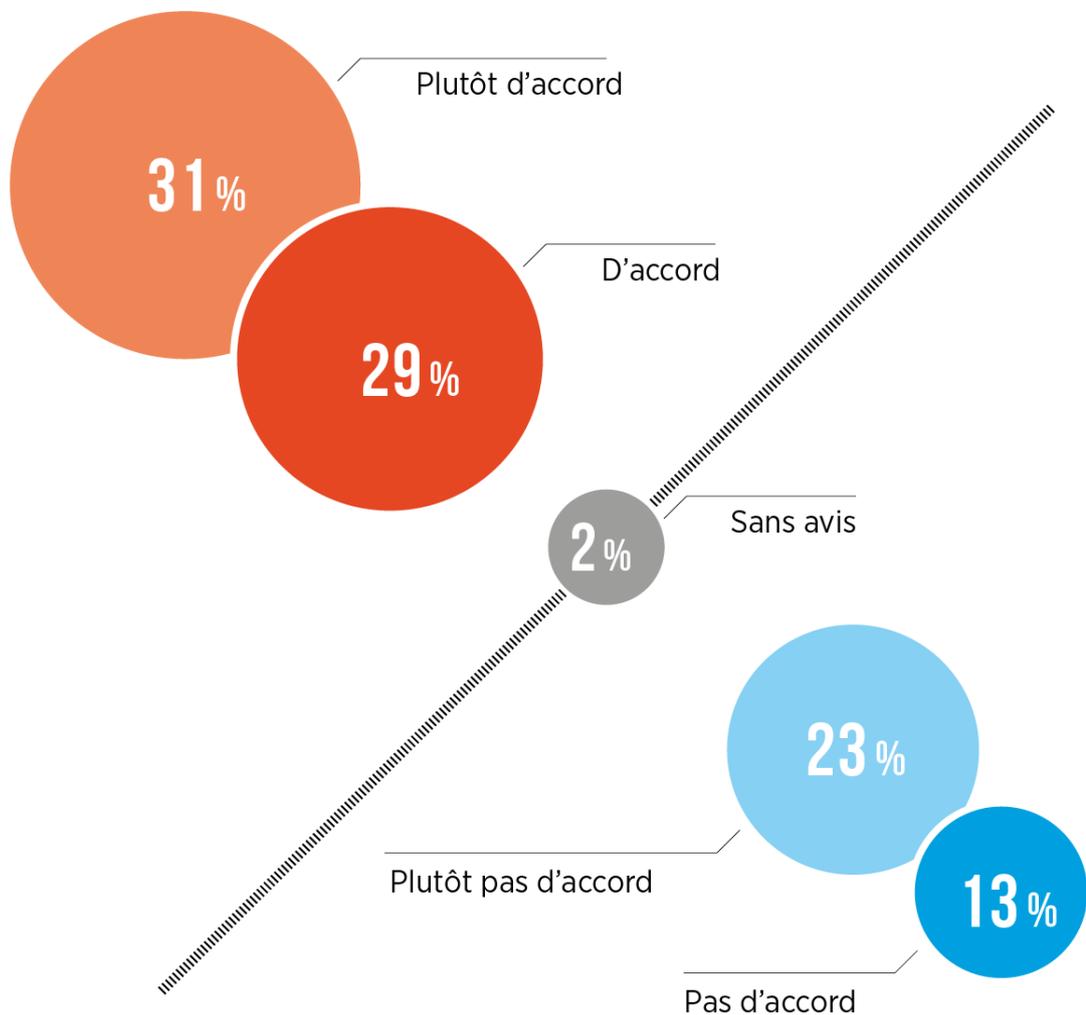


► Il a montré son utilité dans l'évolution des pratiques professionnelles et des relations au sein de l'équipe.



Une formation pas à la hauteur

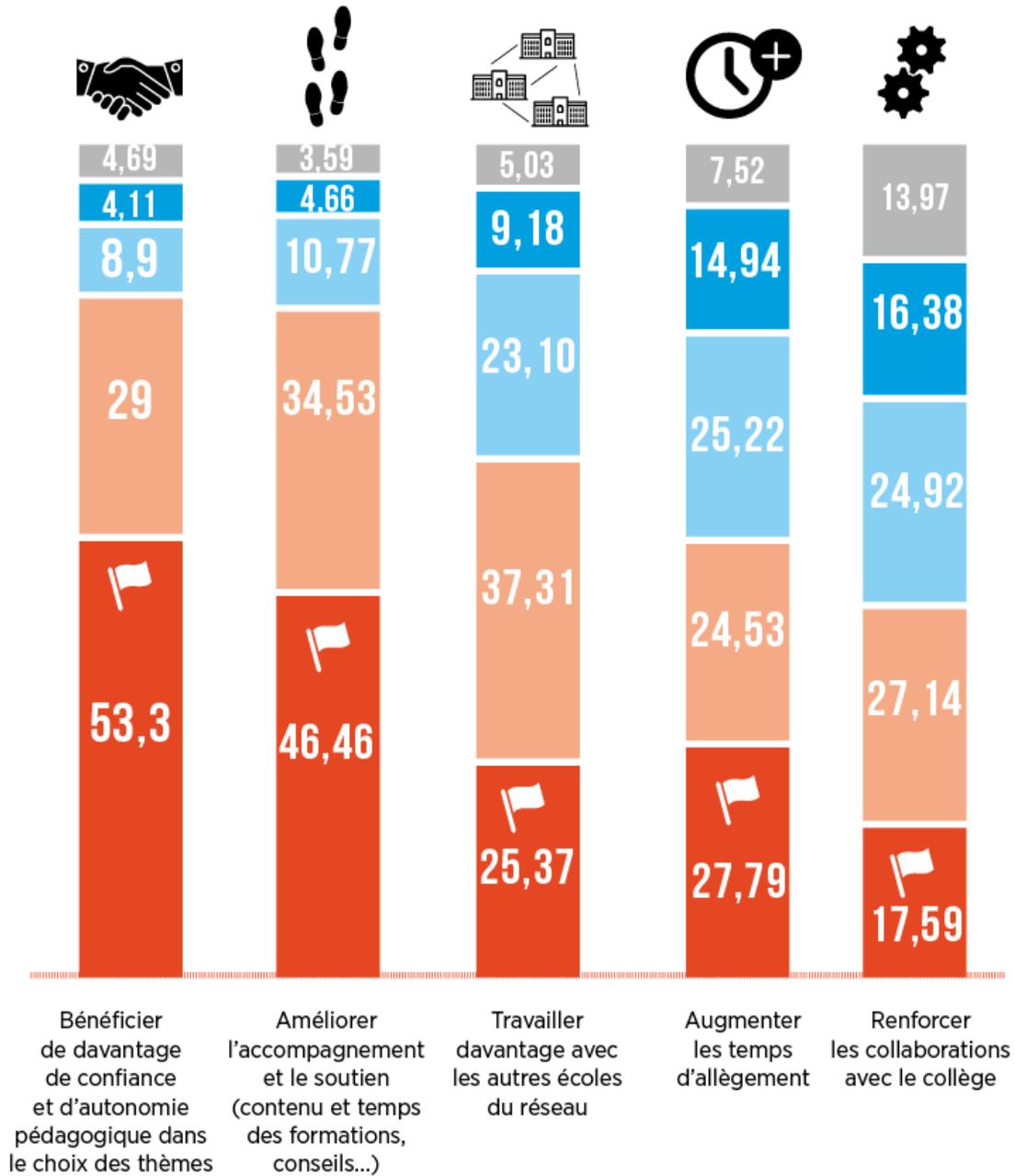
« Les thèmes des projets sont trop souvent imposés par l'administration et ne répondent pas toujours à nos besoins »



► Il est principalement reproché à la formation des contenus trop souvent imposés par la hiérarchie et ne correspondant pas aux attentes des personnels.



Un dispositif à améliorer



en %



Prioritaire



Assez prioritaire



Assez peu prioritaire



Pas du tout prioritaire



Sans avis

COLLOQUE

PARIS

Jeudi 26 janvier 2017

ÉDUCATION PRIORITAIRE



SNUipp-FSU

Transformons l'école !

Les dispositifs, les allègements :
des leviers à renforcer

Le colloque en trois temps



Quels supports et pratiques pour lutter contre les inégalités?

Intervention de Stéphane BONNERY

Stéphane BONNERY est professeur des universités dans le département des Sciences de l'éducation de l'université Paris 8 et membre de l'équipe CIRCEFT-ESCOL. Il est également co-responsable du réseau thématique « Sociologie de l'éducation et de la formation » au sein de l'Association Française de Sociologie.

Présentation

L'éducation prioritaire est trop souvent vue comme un domaine où il se produirait des choses « à part ». Elle est au contraire un miroir grossissant des difficultés et des défis de la scolarité unique : une majorité d'élèves aujourd'hui restent issus des classes populaires, dont les parents ont été privés de scolarités longues, et qui se confrontent à une culture scolaire dont les exigences sont allées croissant au cours du temps, dès la maternelle et l'élémentaire. En ZEP et hors ZEP, comment traite-t-on cette distance inégale à la culture scolaire ? En quoi les supports et pratiques les plus fréquentes s'imposent aux enseignants pour faciliter ou compliquer l'égalité des apprentissages chez les élèves ? Comment voir l'effet de concentration des élèves de milieux populaires dans certains établissements ? La conférence prendra des exemples en maternelle et élémentaire, dans les pratiques d'enseignement et dans les pratiques culturelles importées dans le cadre scolaire telles que la lecture d'albums de jeunesse.

Pour aller plus loin ...

<http://www.circeft.org/?Stephane-Bonnery,537>

Bonnéry, S. (dir.) (2015). *Supports pédagogiques et inégalités scolaires. Études sociologiques*, Paris : La dispute.

Bonnéry, S. (2015). « Des livres pour enfants. De la table de chevet au coin lecture », P. Rayou (dir.) *Aux frontières de l'école*, Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Bonnéry, S. (2014). « Les livres et les manières de lire à l'école et dans les familles : réflexions à l'occasion de la parution de la liste officielle maternelle. » *Le français aujourd'hui*, n° 185-2, AFEF : 47-57.

Bonnéry, S. & Renard, F. (2013). « Des pratiques culturelles contre l'échec et le décrochage scolaires. Sociologie d'un détour. » *Lien social et Politiques*, n° 70 : 135-150.

Bonnéry, S. (2011). « D'hier à aujourd'hui, les enjeux d'une sociologie de la pédagogie. » *Savoir / Agir* n°17 : 11-20.

Bonnéry, S. (2009). « Scénarisation des dispositifs pédagogiques et inégalités. » *Revue Française de Pédagogie*, n°167 : 13-23.

Bonnéry, S. (2007). *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, La dispute.



Trois années de dispositif *Plus de maîtres que de classes* ont-elles modifié les pratiques enseignantes?

Intervention de Marie TOULLEC-THERY

Marie TOULLEC-THERY, enseignante-chercheuse au Centre de Recherche en Éducation de l'université de Nantes (CREN) et chargée de mission ASH (adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap) à l'ESPÉ de l'Académie de Nantes.

Présentation

Le dispositif « Plus de maîtres que de classes », dont la première circulaire date de décembre 2012 (*Circ. n° 2012-201 du 18 décembre 2012*) incite à un travail d'équipe renouvelé au sein des écoles de REP, et plus précisément au cycle 2. S'il est encore délicat et prématuré de produire des mesures des progrès des élèves, nous avons d'ores et déjà quelques indicateurs qui montrent que ce dispositif fait bouger les lignes dans les pratiques professorales. Je me propose donc de présenter quelques résultats issus d'une évaluation quantitative et qualitative du dispositif, menée en Loire-Atlantique et de comparer ces résultats sur la période 2014-2015. Cette évaluation a été menée dans le cadre d'une recherche collaborative ESPÉ -Inspection académique, articulant recherche et formation.

Pour aller plus loin ...

Toullec-Théry, M. & Donot, N. (2016). *Plus de maîtres que de classes, une expérience d'articulation entre pilotage et formation dans le département de Loire-Atlantique (44)*.

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/nouvelles-professionnalites/maitres-surnumeraires/plus-de-maitres-que-de-classes-une-experience-d2019articulation-entre-pilotage-et-formation-dans-le-departement-de-loire-atlantique-44>

Toullec-Théry, M. (2016). *L'individualisation permet-elle de lutter contre les inégalités sociales dans la classe ?* CNESCO, Les inégalités scolaires d'origines sociale et ethno-culturelle : vers une possible amplification ? <http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/toullec1.pdf>

Toullec-Théry, M. et Marlot, C. (2015), " Quelles incidences sur les apprentissages ont les formats d'intervention des enseignants quand ils travaillent à deux? » , *Rapport du comité national de suivi du dispositif "Plus de maîtres que de classes"* Ministère de l'Éducation nationale. p.41-55 <http://www.education.gouv.fr/cid93796/rapport-du-comite-national-de-suivi-du-dispositif-plus-de-maitres-que-de-classes.html>

Toullec-Théry, M. & Marlot, C. (2014) *Premiers éléments d'analyse de deux dispositifs contrastés « plus de maîtres que de classes »*, site de l'IFE, centre Alain Savary. <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS>

Toullec-Théry, M. & Marlot, C (2013). « Un travail d'équipe requis », Interview. Fenêtres sur Cours n°385, SNUIPP-FSU, 2013. http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/FSC_385_BD.pdf

Toullec-Théry, M., Marlot, C. (2012). « L'aide ordinaire en classe et dans les dispositifs d'Aide Personnalisée à l'école primaire : une approche comparatiste en didactique. » *Revue Recherches En Education, Hors série, 4*, 81-97. <http://www.recherches-en-education.net/spip.php?article139>

Marlot, C. & Toullec-Théry, M. (2011). «Caractérisation didactique des gestes de l'aide à l'école élémentaire : une étude comparative de deux cas didactiques limite en mathématiques. » *Education et didactique, 3-5*, 7-32.

Présentation des résultats de l'enquête menée par le SNUipp-FSU

À retrouver en pages 8 à 13 de ce dossier

Zoom sur trois expériences de terrain

Présentation

Des enseignantes et enseignants du Loir-et-Cher et de Seine-Saint-Denis témoigneront de la mise en place du dispositif « Plus de maîtres que de classes » (PDMQDC) dans leur école. Un dispositif qui ne peut fonctionner que grâce au dynamisme, à la cohésion, à la remise en question, à l'investissement, voire au surinvestissement de l'équipe pédagogique. Dans le Loir-et-Cher, l'équipe est constituée d'enseignants chevronnés, en Seine-Saint-Denis, surtout de néo-titulaires et stagiaires.

Intervenantes et intervenants

Anne DEGRAIS est directrice depuis 3 ans d'une école élémentaire de 7 classes de Romorantin-Lanthenay (41) dans laquelle elle a enseigné 14 ans ; elle est également coordonnatrice du REP depuis la rentrée. Elle présentera son école, le réseau et les modalités de mise en place du dispositif PDMQDC sans les heures de pondération.

Pascale METIVIER est enseignante dans cette même école et occupe le poste de PDMQDC depuis la rentrée 2015 (date d'installation du dispositif dans l'école). Elle a enseigné dans cette même école pendant plus de 15 ans. Elle témoignera du fonctionnement du dispositif, des difficultés rencontrées et des effets constatés, notamment sur les changements de pratique.

Benjamin ARASSUS occupe le poste de PDMQDC depuis la rentrée 2016 dans une école classée REP de Bobigny (93) où il enseigne depuis 7 ans. Son intervention portera sur la mise en place de ce dispositif dans une école avec une équipe nouvelle composée surtout de néo-titulaires et stagiaires. Il présentera aussi les différents rôles du maître supplémentaire dans ce dispositif et les effets constatés à la fois sur les apprentissages des élèves et les pratiques pédagogiques de l'école.



À quelles conditions le travail collectif devient possible et bénéfique pour les personnels et les élèves ?

Intervention de Stéphane KUS

Stéphane KUS est chargé d'étude au Centre Alain Savary - Institut français de l'éducation (IFÉ). Il a été professeur des écoles et coordonnateur REP dans la banlieue de Lyon.

Présentation

Les enseignants ont souvent la sensation d'une injonction contradictoire, d'une tension, entre les principes d'autonomie, de « liberté pédagogique » et la mise en œuvre du travail collectif. Pour ces raisons, la mise en place d'un travail collectif, ou d'un collectif de travail, ne peut pas s'improviser : un cadre est nécessaire pour qu'il produise des résultats. Certaines conditions sont relativement faciles à remplir : un espace, un calendrier, un objet de travail. Mais d'autres le sont moins : un bon régulateur des échanges, un médiateur susceptible d'aider les groupes à faire le lien entre les différents points de vue, approches, conceptions, expériences, normes professionnelles.

Pour un travail collectif efficace, il est nécessaire que chacun sorte de sa stricte posture hiérarchique. Si l'horizontalité et la collaboration partenariale sont requises par les évolutions des systèmes bureaucratiques, dans le but de gagner en efficacité, elles restent parfois à construire, et demandent aux pilotes des postures d'écoute et de partage d'information, que ce soit entre eux (notamment dans l'articulation premier et second degré) ou avec les différents métiers avec qui ils sont en interaction. L'échelon académique, départemental, local doit « traduire », adapter le prescrit pour mettre en œuvre les organisations, les dispositifs, les adaptations nécessaires. Le pilote n'a plus la possibilité, seul, d'y parvenir. Encore faut-il qu'il puisse gagner la confiance des acteurs. Mais pour le rendre possible, il est nécessaire que le politique accepte que la temporalité de l'évolution des identités professionnelles, forcément lente, ne corresponde pas à l'urgence du temps médiatique...

Conséquence, il semble que plusieurs questions soient à se poser pour les acteurs :

- Comment proposer des espaces et des temps, repenser des organisations existantes pour permettre des coopérations développant des relations horizontales, « inter-métiers » ?
- Comment permettre d'articuler des temps institutionnels courts, avec des temps de transitions, inscrits dans le temps long, permettant d'aller du « travail collectif » au « collectif de travail » en prenant le temps de gagner la confiance ?
- Comment faire en sorte que, quelle que soit sa place dans la hiérarchie, chacun puisse s'approprié (traduire, co-construire, faire sien...) l'objet commun de travail ?

Pour aller plus loin ...

Le travail collectif en REP+, site du centre Alain-Savary

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/les-formations-education-prioritaire/le-travail-collectif-en-rep-1>

Le travail collectif intermétier : éléments de problématisation, site du centre Alain-Savary

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-4-perspectives-relatives-au-pilotage-et-a-levaluation/developper-le-travail-collectif-intermetier>

Présentation des résultats de l'enquête menée par le SNUipp-FSU

À retrouver en pages 14 à 19 de ce dossier

Zoom sur deux expériences de terrain

Présentation

Des enseignantes et enseignants du Loir-et-Cher et des Bouches-du-Rhône présenteront les modalités de mise en place des temps d'allègement dans leur département et les conséquences directes sur le travail collectif des collègues bénéficiant de ces temps.

Intervenantes et intervenants

Yannick SERREAU est enseignant dans le Loir-et-Cher sur un poste de « ZIL REP + » depuis 2 ans.

Il remplace les collègues bénéficiant des temps d'allègement et ce de la TPS au CM2. Il présentera l'organisation du dispositif d'allègement au sein des quatorze écoles REP+ de Blois. Il montrera la particularité du poste ZIL REP+ dans le dispositif.

Bénédicte ZANCA, enseignante à l'école maternelle de la Soude à Marseille et membre de la commission Education Prioritaire du SNUipp 13, présentera l'organisation des allègements de service REP+ dans les Bouches-du-Rhône. Elle insistera sur les dispositifs à retenir mais aussi sur certains dysfonctionnements.

COLLOQUE

PARIS

Jeudi 26 janvier 2017

ÉDUCATION PRIORITAIRE



SNUipp-FS

Transformons l'école !

Les dispositifs, les allègements :
des leviers à renforcer

**Des ressources pour
aller plus loin...**

Une brochure sur le *Plus de maîtres que de classes*



« Plus de maîtres que de classes : à l'épreuve de la pratique »
(septembre 2014)

Des dossiers dans *[Fenêtres sur cours]*



FSC n°388 (octobre 2013) : « Éducation prioritaire : ambition réussite »



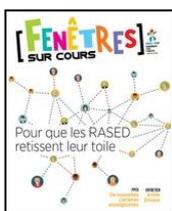
FSC n° 390, spécial Université d'automne 2013 : « Plus de maîtres que de classes, l'an 1 du dispositif ; un entretien avec Marc Demeuse « Éducation prioritaire, pourquoi évaluer ? »



FSC n°405, spécial Université d'automne 2014 : « Plus de maîtres que de classes, un complément essentiel » et « Éducation prioritaire : attention travaux »



FSC n°417, spécial Université d'automne 2015: «Éducation prioritaire : l'âge de la refondation? » ; entretien avec Stéphane Bonnery : « Démontez le ressort des inégalités scolaires » ; entretien avec Jean-Yves ROCHEX : « 35 ans de politique d'éducation prioritaire en France »



FSC n°425 (juin 2016) : « Journées REP+ : avec le temps... »



FSC n° 429, spécial Université d'automne 2016 : entretien avec Patrick Picard : « Éducation prioritaire : donner mieux à ceux qui ont moins » ; entretien avec Denis BUTLEN : « Échec et maths, l'équation à résoudre », entretien avec Édith MARUEJOULS : « Mixité, à la conquête de l'espace », entretien avec Chantal ZAOUCHE-GAUDRON : « Enfants pauvres, pauvres élèves ? »



FSC n°430 (novembre 2016) : « Une éducation toujours prioritaire ? »

Tous les [Fenêtres sur cours] sont en ligne sur le site du SNUipp-FSU : <http://snuipp.fr/-Fenêtres-sur-cours->

Des articles sur le site du SNUipp-FSU

- L'Éducation prioritaire en chiffres : <http://snuipp.fr/L-EP-en-chiffres>
- Publication de la liste des écoles en REP+ et des collèges REP : <http://snuipp.fr/Publication-de-la-liste-des-ecoles>
- Journées REP+ : avec le temps... : <http://snuipp.fr/Journees-REP-avec-le-temps>
- Allègement de service : un vrai « plus » en REP+ : <http://snuipp.fr/Allegement-de-service-un-vrai-plus>

En vidéo :

- Jean-Yves ROCHEX : « 35 ans de politique d'éducation prioritaire en France » : <http://www.snuipp.fr/Jean-Yves-ROCHEX-35-ans-de>
- L'éducation prioritaire à la relance : <http://www.snuipp.fr/L-Education-prioritaire-a-la>
- Agnès VAN ZANTEN : " A l'école de la périphérie, causes et conséquences de la ségrégation scolaire" <http://www.snuipp.fr/Agnes-Van-Zanten-A-l-ecole-de-la>
- Patrick PICARD : "Travailler en éducation prioritaire": <https://www.youtube.com/watch?v=CshGRBLb6M4>

Centre Alain Savary

Au sein de l'Institut français de l'Education (Ifé), le centre Alain Savary est un centre national de formation pour tous les personnels, élus et bénévoles du champ éducatif travaillant dans les établissements et territoires confrontés à d'importantes difficultés sociales et scolaires. Il propose sur son site des ressources pour aider à comprendre les difficultés des élèves, des enseignants et à développer des pistes d'action.

Voir le site du centre Alain Savary : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

Canopé

Le réseau Canopé met à disposition un espace spécifique consacré à l'éducation prioritaire. Il rassemble les informations institutionnelles, des ressources pédagogiques, des références à des travaux de recherche, des repères historiques, des données nationales et internationales.

Voir l'espace « Éducation prioritaire » : www.reseau-canope.fr/education-prioritaire

L'Observatoire des zones prioritaires (OZP)

L'association « Observatoire des Zones Prioritaires » (OZP), créée en 1990, a pour objectif de favoriser les échanges et la réflexion sur l'éducation prioritaire (RAR - ZEP - REP) et plus largement sur la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion dans les territoires de la politique de la Ville.

Voir le site de l'OZP : www.ozp.fr

ÉDUCATION PRIORITAIRE
transformons l'école



NOTES



ÉDUCATION PRIORITAIRE
transformons l'école



NOTES



ÉDUCATION PRIORITAIRE
transformons l'école



www.snuipp.fr

www.facebook.com/snuipp/

https://twitter.com/leSNUtwtite